



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 103474

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat à propos de la situation de la production d'énergie éolienne. Il semblerait que la filière éolienne française est bien moins efficace qu'on voudrait le faire croire, avec seulement 3 % de la production d'électricité française. À titre de comparaison, cela représente la même proportion que le charbon, qui joue pourtant un rôle d'appoint mineur. Le problème se situerait au niveau du décalage existant entre la puissance nominale installée et la production électrique effective. Le rapport entre les deux est parfois de 1 à 6, car il faut des conditions météorologiques favorables pour pleinement tirer parti des installations éoliennes. Or, en bonne logique, celles-ci ne peuvent fonctionner à pleine puissance que lorsque le temps est venteux. Il comprend le besoin de limiter la part du nucléaire dans le mix énergétique français mais s'interroge sur la pertinence de l'implantation des éoliennes en France à la vue de leur faible impact productif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103474

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2290